



HAL
open science

La formation du “ prof de gym ” s’est-elle diluée dans les STAPS ? Proposition de réponse en trois dates et quelques commentaires ?

Maïté Lascaud

► To cite this version:

Maïté Lascaud. La formation du “ prof de gym ” s’est-elle diluée dans les STAPS ? Proposition de réponse en trois dates et quelques commentaires ?. Journée AEEPS, Dec 2002, Clermont Ferrand, France. hal-03155644

HAL Id: hal-03155644

<https://hal.science/hal-03155644>

Submitted on 1 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**La formation du « prof de gym » s'est-elle diluée dans les STAPS ?
Proposition de réponse en trois dates et quelques commentaires ?**

AEEPS Clermont-Ferrand, décembre 2002

Première date : le 12 novembre 1968, la loi Edgar Faure, entre autres réformes, transforme les facultés en Unités d'enseignement et de recherche (UER). La formation des enseignants certifiés d'EPS se déroule, dès la rentrée de 1974, dans les UEREPS ; le premier diplôme universitaire le DEUG mention STAPS est délivré en 1975.

Ces faits appellent plusieurs commentaires :

- Depuis son intégration au sein de l'école à la fin du XIX^{ème} siècle, la corporation des enseignants et les syndicats qui s'en font les porte-parole réclament une formation universitaire pour les futurs professeurs d'éducation physique. En cette fin des années 1960, l'école achève un long processus d'unification : le collège unique tant attendu, après bien des débats politiques et corporatistes, s'édifie sur le modèle du secondaire de l'école des Notables. Dans ces conditions, il s'agit pour la discipline EP, conçue sur le modèle du Primaire de Jules Ferry, de gagner les galons du secondaire. La formation, devenue universitaire de ses enseignants est donc une aubaine.

- Pourtant la victoire est en demi-teinte. Au même moment, la politique de Joseph Comiti privilégie l'aide directe aux fédérations alors que celle de Maurice Herzog, dix ans plus tôt, envisageait une place de choix dans la diffusion sociale de la culture sportive¹. La profession entre dès lors dans une lutte corporatiste pour préserver une place que la nouvelle politique semble lui retirer. Dans ces conditions, l'accès à la revendication universitaire de ses enseignants peut sembler paradoxal. En fait, les pouvoirs publics ont sans doute été conduits à une transformation mécanique des IREPS en UEREPS. Les ENSEPS, qui auraient voulu conserver leurs prérogatives de grandes écoles sont fermées, puis transformées² mais les débats qui s'ensuivent ralentissent considérablement la mise aux nouvelles normes universitaires de l'EP et le premier DEUGSTAPS voit le jour deux ans après les DEUG des autres disciplines (1975).

- Enfin, relevons d'emblée le paradoxe : les UEREPS ne délivrent pas des DEUG EPS comme l'avaient proposé et souhaité les ENSEPS, mais des DEUG STAPS. La maquette de la nouvelle formation est d'ailleurs bâtie sur les propositions de l'ENSEPS en vue de l'élaboration d'un DEUG EPS³. La nouvelle appellation STAPS préfigure le changement que nous connaissons.

Conséquences pour l'EPS et conclusion de ce premier panorama :

Dans les lieux institutionnels de la formation des professeurs d'EPS que sont les IREPS, naissent au début des années 1970, les prémices d'une nouvelle structure identifiable par le seul titre de ses diplômes (DEUG STAPS 1975 et licence STAPS 1977). Si les appellations se modifient (UEREPS au lieu de IREPS), les lieux et les enseignants qui y interviennent sont identiques et la finalité dévolue à cette structure est encore professionnelle : préparer les étudiants au seul débouché envisageable : le professorat d'EPS.

¹ Jean-Luc Martin, *La politique de l'éducation physique sous la V^{ème} République. L'élan gaullien. 1958-1969*, Paris, PUF, 1999. Jean-Luc Martin, *Histoire de l'éducation physique sous la V^{ème}. La conquête de l'Education Nationale. 1969-1981*, Paris, Vuibert, 2002.

² La fermeture des ENSEPS au professorat d'EPS est effective en 1973. A partir de 1970, une ENSEPS nouveau régime se met en place assurant le « perfectionnement des enseignants titulaires ». En 1976, sa fusion avec l'INS donne naissance à l'INSEP.

³ Voir Philippe Néaume, *L'éducation physique et ses enseignants au XX^{ème} siècle*, Paris, Amphora, 1992, pp. 140-145.

Deuxième date : en 1982, une section STAPS, la 74^{ème} section sur la liste est créée au Conseil Supérieur des Universités (devenu depuis Conseil National des Universités)

Quelques commentaires : là encore, la situation est paradoxale. Dans la plupart des disciplines, la création d'une section au CSU est validée sur le plan institutionnel par une recherche scientifique et des laboratoires qui s'y rattachent. Or la création des STAPS se fait à l'inverse des autres. La mise en place de la 74^{ème} section précède en fait l'existence de recherches et de structures. Dès lors, il reste pour la jeune section à « gagner les galons » de l'Université en faisant preuve de sa validité scientifique et de la solidité de ses laboratoires. Une quête de légitimité qui n'est pas sans rappeler celle de l'EPS dans le système scolaire. Ce n'est qu'au tout début des années 1990 que verront le jour les premiers travaux universitaires, mention STAPS, et que seront recrutés les premiers enseignants chercheurs STAPS, le temps pour ces derniers de parcourir le chemin allant du DEA au doctorat STAPS, tous diplômes envisageables seulement à partir de la création de la 74^{ème} section.

Pendant une bonne dizaine d'années, dans la plupart des UFRSTAPS de France, on trouve deux catégories de personnels :

- majoritairement des enseignants du second degré, professeur d'EPS -certifiés et agrégés-, détachés dans l'enseignement supérieur.
- des universitaires pour la plupart extérieur au champ de l'EP -puisque'il n'y a pas encore d'universitaires STAPS-, venant essentiellement des sciences biologiques et des sciences de l'éducation. Certains d'entre eux viennent quelquefois du monde de l'EP.

Il existe aussi des « hybrides » recrutés comme professeur d'EPS, détachés du secondaire dans l'enseignement supérieur, s'engageant dans des études universitaires qui leur confèrent un diplôme STAPS.

Le champ des STAPS se trouve être le lieu de discussions et de conflits entre des acteurs qui ont une vue divergente sur les objectifs de la structure, les premiers continuant à valoriser la formation historique des enseignants, les seconds prônant pour une universitarisation permettant à la 74^{ème} section d'être reconnue et militant pour des maquettes à visibilité scientifique déconnectées de la formation des enseignants jugée trop professionnelle... Il faut dire que les doxas sont radicalement divergentes : pour que la section STAPS puisse être reconnue au sein de l'Université, il faut d'une part, montrer qu'elle existe sur le plan de la recherche (et ce n'est pas facile, mais ceci est un autre débat) ; il faut, d'autre part, ne plus afficher de lien entre les STAPS et le monde de l'EPS, jugé trop professionnel.

Conséquence pour l'EPS et la formation du « prof de gym »

- Avec le passage à l'Université, la formation du professeur d'EPS n'est plus la finalité de la structure, comme c'était le cas à l'ENSEPS ou dans les CREPS. Dès lors, l'organisation des études juxtapose sciences humaines et biologiques mais aussi techniques et pratiques des APS, sans lien explicite avec l'EPS. Les maquettes des études STAPS montrent progressivement un passage vers une formation généraliste en sciences et techniques et un recul très net de la professionnalisation sauf dans les modules dits « optionnels ».
- Cette déprofessionnalisation de la formation STAPS est peu visible jusque dans les années 1990. En effet, les enseignants du second degré, majoritaires au sein de la structure, privilégient, habitus oblige, la professionnalisation et oeuvrent pour un maintien de la formation des enseignants d'EPS au sein des STAPS. Certains auteurs mettent en évidence qu'au sein même des modules scientifiques et techniques lorsque les « seconds degrés » sont chargés de ces enseignements ; les modes d'interrogations et les exemples utilisés privilégient

au maximum une lecture axée sur la pédagogie et la didactique de l'EP⁴. La plupart de ces enseignants préparent aussi les étudiants au CAPEPS, ceci pouvant justifier cela.

Conclusion provisoire de ce panorama

La transformation symbolique des UEREPS en UFRSTAPS, le sigle EPS disparaissant de la nouvelle appellation, dévoile une évolution sans équivoque. La professionnalisation se révèle antinomique avec l'universitarisation. Les STAPS, trop jeunes, mal considérées dans l'Université, doivent faire la preuve de leur légitimité. Tel le coucou, les STAPS qui ont fait leur nid dans le lit de l'EPS, tentent de l'éjecter...

Troisième et dernière date : le 28 septembre 1990, les IUFM sont créés. La formation professionnelle des futurs enseignants est délivrée en deux années. Préalable exigé : une licence ou... être mère de trois enfants !

Pour la plupart des disciplines, c'est une petite révolution. Foin d'un CAPEPS à seule compétence universitaire ! En maths ou en français, les futurs enseignants passeront par une professionnalisation obligatoire. Pour l'EPS, c'est une bonne façon de démontrer qu'avant l'heure, elle était la bonne élève du système scolaire et que ce que les autres disciplines découvrent, il y a longtemps qu'elle le fait fonctionner ! De là à penser que la formation des enseignants d'EPS puisse être le modèle de formation des autres disciplines... il n'y a qu'un pas franchi allègrement par quelques utopistes.

La création des IUFM accélère d'une certaine façon le processus de déprofessionnalisation des STAPS. A l'IUFM de mettre en place la formation professionnelle des enseignants d'EPS et de préparer les étudiants au CAPEPS. A l'Université de délivrer des diplômes et une formation généraliste scientifique et technique dans laquelle l'enseignement de l'EPS n'est non seulement pas prioritaire mais de plus en plus optionnel. Cette opportunité permet désormais aux STAPS de se délivrer d'une certaine façon du fardeau de la professionnalisation. D'autant que la recherche au sein de la 74^{ème} section finit par se mettre en place. Dès lors, les maquettes affichent des orientations plus fermes, entièrement tournées vers une cohérence avec les laboratoires locaux : éducation et motricité », « sport et management », « sport et performance », « activités physiques adaptées ». L'examen minutieux des modules les composant permet de se rendre compte de la mise à distance de tout ce qui de près ou de loin ressemble à l'EPS. Doxa universitaire oblige...

On peut arguer du fait que l'évolution a permis une recherche STAPS de se mettre sur pied, malgré les difficultés initiales et que, dans ce cadre, l'EPS a pu y gagner. Pourtant l'objet « éducation physique » reste marginal dans les travaux universitaires jusqu'à ces dernières années. Les sciences de l'éducation ont également vécu ce discrédit. Tout se passe comme si une recherche sur l'enseignement -et qui plus est celui de l'éducation physique- n'était pas valide aux yeux de l'Université. Les choses sont cependant en train d'évoluer : les IUFM, qui comme leur nom l'indique, sont universitaires, contrairement à leurs ancêtres les Ecoles Normales d'Instituteurs, ont aujourd'hui des laboratoires qui accueillent des projets pluridisciplinaires de recherche sur des thèmes ayant trait à l'enseignement et, timidement mais progressivement, l'objet éducation physique est questionné par la recherche STAPS.

⁴ Bernard Michon, « Savoirs et modes de domination en « STAPS-EPS » », in Gérard Bruant, *Savoirs et sens pratique dans les activités physiques et sportives*, AFRAPS, octobre 1989, pp.79-88.

A la question initiale, l'EPS s'est-elle diluée dans les STAPS, je répondrai sans aucun doute à l'heure actuelle. Elle est maintenant dévolue aux IUFM.

L'EPS y a t'elle gagné ? A chacun sa réponse. Restent les flux d'étudiants qui arrivent en première année de DEUG et souhaitent majoritairement devenir « prof de gym », « prof de sport », rarement professeur d'EPS. La plupart, non conscients des enjeux et forts de leurs représentations initiales jugent la formation à l'aulne de leurs attentes.

Un espoir pourtant ; l'harmonisation européenne attentive aux parcours professionnels des étudiants. A la discipline à ne pas abandonner maintenant son sort aux mains de l'Université !

Décembre 2002